

Nombre de
Membres en
Exercice
15

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SAINT VICTOR MALESCOURS

Qui ont pris
Part à la
Délibération
12

SEANCE DU 30 OCTOBRE 2024

Date de la
Convocation
22/10/2024

L'an deux mil vingt quatre
le trente octobre
à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yves BOMPUIS, Maire.

PRESENTS : ROYON Elisabeth, TEYSSIER Frédéric, BROCARD Béatrice, DEVUN Carole, FAVARON Jacques, MELLADO Nicolas, ODIN Edwige, PATOUILLARD Emilie, SABOT Norbert, SOUQUE Philippe, VIAL-GAUVRIT Michèle.

EXCUSES : FAURE Emilie, BLACHON Daniel.

ABSENT : VALOUR Philippe.

OBJET DE LA
DELIBERATION

Monsieur Frédéric TEYSSIER a été nommé secrétaire de séance.

N° 2024/06/02

**TARIFS DE LOCATION
DES SALLES**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que les tarifs pour la location des salles polyvalentes avaient été révisés au 1^{er} janvier 2024 suivant délibération du 15 novembre 2023.

POLYVALENTES

Il propose donc de revoir ces tarifs.

A COMPTEUR DU

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

1^{er} JANVIER 2025

DECIDE de ne pas modifier les tarifs, soit au **1^{er} janvier 2025** :

Week-ends et jours fériés (nettoyage compris dans le prix de la location)

1 salle + cuisine	335 €
2 salles + cuisine	480 €
Associations de la commune	120 €

Associations extérieures à la commune - location à but non lucratif
(sous réserve de validation par le Conseil Municipal)

1 salle + cuisine	170 €
2 salles + cuisine	240 €

.../...

AR Prefecture

043-214302275-20241030-2024_06_02-DE
Reçu le 04/11/2024

Les autres jours (samedi si libre)

1 salle + cuisine la journée (8 h 00 – 19 h 00) : 120,00 € (nettoyage salle à la charge du locataire)

2 salles + cuisine la journée (8 h 00 – 19 h 00) : 170,00 € (nettoyage salle à la charge du locataire)

1 salle + cuisine la journée + soirée (8 h 00 – 8 h 00) : 240,00 € (nettoyage compris)

2 salles + cuisine la journée + soirée (8 h 00 – 8 h 00) : 295,00 € (nettoyage compris)

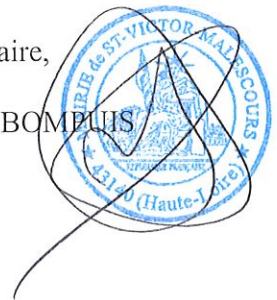
- **DEMANDE** à ce qu'un acompte de **150 €** soit versé au moment de la signature de l'engagement.

La remise des clés le week-end se fait le vendredi à partir de 14 h 00 et elles doivent être rendues le lundi matin au responsable.

Au registre sont les signatures

Le Maire,

Yves BOMPUIS



AR Prefecture

043-214302275-20241030-2024_06_02-DE
Reçu le 04/11/2024